

Recension pour le **CRAP-Cahiers pédagogiques** par Richard Etienne

Meirieu, Ph. (2024). *Éducation : rallumons les Lumières !*
La Tour d'Aigues : éditions de l'Aube. 182 pages. 17
euros.

Philippe Meirieu, enseignant, chercheur, formateur d'enseignants, engagé politiquement pour la formation des adultes et l'écologie, est la cible préférée des coupeurs de têtes de « pédagogistes ». Cette confrontation a débuté dès sa prime enfance : « J'avais avec [mes parents] des discussions épiques qui se déroulaient selon un rituel immuable » (p. 8). Ce premier chapitre, le seul dont le titre se termine par un point d'interrogation (« Illusions de jeunesse ? ») alors que les autres se concluent par une exclamation, me fait penser aux souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol. Or, les parents de Philippe ne partagent en rien l'espérance républicaine en l'instruction vécue par le père de Marcel. *Éducation : rallumons les Lumières !* repose, grâce à cette ouverture, sur une séparation nette entre deux conceptions de la société, l'une volontariste, fondée sur l'éducation et l'autre sur la soumission seule capable de triompher d'une nature humaine diabolique.

C'est en 2017 que l'attaque contre l'école s'accélère sous le règne de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale le plus longtemps en charge de la V^e république. Cette longévité lui permet de faire des réformes dont la fin de son mandat voit l'échec patent, comme l'abandon des mathématiques aux seuls élèves qui choisissent cette option. La dissolution de l'Assemblée nationale de 2024 a rebattu les cartes et occasionné la nomination d'une cinquième ministre en deux ans. Elle entend « garder le cap ». Quel cap ? L'école française est la plus ségrégative, la plus reproductrice des inégalités et PISA en témoigne. Il y a donc urgence à penser une riposte¹.

C'est aux Lumières que Philippe Meirieu se réfère, notamment à Emmanuel Kant qui enjoint à l'homme de « se servir de son propre entendement » (p. 44-45). Essentielle devient la « conviction d'éducabilité » formalisée par Jean Itard en 1800. Et le laisser faire, est-ce la faute à Rousseau ? Certainement pas puisqu'il considère que « l'enfant ne doit faire que ce qu'il veut, mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse » (p. 62). Quelle belle définition des « situations problèmes » imaginées par les enseignants pour que les élèves s'y impliquent ? La droite et l'extrême droite, en prétendant servir les vraies valeurs de la France, ne font que s'en remettre au seul « dressage » (p. 68).

¹ C'est le nom choisi par un mouvement qui réunit associations, syndicats, parents d'élèves, enseignants, chercheurs et personnes attachées au projet républicain d'une école de la république au service de la liberté, de l'égalité et de l'égalité citée par l'auteur (p. 25).

Le chapitre 5 (« "Libérer, protéger, unir"² : chiche ! ») est consacré au double langage du Président Emmanuel Macron. Mais les pratiques prescrites font de l'École « un lieu de contrôle et de signalement, quand il faudrait qu'elle soit l'institution hospitalière par excellence » (p. 73). La suppression massive des postes de surveillants et la crise d'attractivité des métiers de l'enseignement viennent démentir toute attention qui serait portée à une école « en crise ». Philippe Meirieu s'attache pour sa part aux travaux de groupe, à la création et au respect de la règle, à la discipline qui montre une adhésion des élèves au projet d'apprendre car « c'est la faute qui exclut et la sanction qui intègre » (p. 84). Enfin, le Président raccourcit les citations en omettant, dans une référence à Ferdinand Buisson, l'essentiel : « donner l'idée [à l'élève] qu'il peut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne [...] » (p. 88). Il en va de même pour les trois valeurs républicaines de la liberté, de l'égalité et de la fraternité *a priori* si difficiles à mettre en œuvre à l'école mais dont les pages 94 à 96 illustrent une possibilité de pratiques concrètes.

Heureusement, « Il y a une alternative ! » (p. 111) : le plan Langevin-Wallon. Le souffle du Conseil national de la Résistance a été trop court pour une mise en œuvre progressive et complète. En s'éloignant de slogans tels que l'égalité des chances, remontant, semble-t-il, à Pétain³, il faut rappeler l'ambition de réunir tous les élèves dans les mêmes établissements (égalité réelle) et renoncer à la seule méritocratie dont les « vaincus » sont plus nombreux que les élus (Dubet cité p. 115). Il y a aussi à travailler le global et non la seule École qui ne peut pas tout à elle toute seule. Bref, agir pour aller dans le sens de l'égalité et respecter « le droit à la ressemblance » comme « le droit à la différence » (p. 125).

Le huitième chapitre entend retourner aux fondamentaux, d'Hanouna à Condorcet, du populisme au projet fondateur de « connaître ses droits, les défendre et les exercer [...] ainsi que juger ses actions et celle des autres selon ses propres lumières » (p. 140). Une voie réside alors dans l'éducation populaire qui entraîne à pratiquer et comprendre la coopération tout au long de la scolarité afin d'*Apprendre et vivre la démocratie à l'école* (Amiel, Étienne et Presse, 2003).

Utopiste, Philippe Meirieu ? Il ne rejette pas le qualificatif alors qu'il récuse celui de naïf car, pour lui, l'éducateur s'engage dans une voie où il entend viser l'émancipation. Cette posture est marquée au sceau de l'exigence envers l'apprenant car elle « lui propose des pistes d'amélioration pour lui permettre de remettre son travail en chantier et de progresser » » (p. 169). D'où l'appel final à une union des forces politiques, syndicales et associatives pour un projet d'éducation et de société qui respecte l'idéal des Lumières.

Merci à Philippe Meirieu pour cette exhortation à nous réunir pour servir cet idéal gravement menacé par la droite et l'extrême droite, voire le centre, en profitant d'erreurs de la gauche qui sont aussi stigmatisées. Car les droits (« de l'homme et du citoyen », des enfants, etc.) sont subvertis par la litanie des devoirs assénée dans certains médias. Une riposte s'impose.

² Extrait des vœux de 2024.

³ « Message au peuple français » du 11 octobre 1940 cité p. 112-113. Cette attribution est objet de controverses, même s'il est difficile de trouver une formulation antérieure.